Merci d'indiquer vos :

NOM :

Prénom :

Date et signature :

PIÉCES INDISPENSABLES VAE

Le calendrier prévisionnel de l'organisme doit tenir compte du délai de réponse de l'ANFH (2 mois à compter de la date de réception dans nos locaux).

Avant d'envoyer votre dossier, vérifiez qu'il est correctement rempli et qu'il comprend toutes les pièces indispensables en cochant les rubriques suivantes :

☐ **Le volet A complet avec votre signature en dernière page.**

☐ **Le volet B rempli par l'établissement avec cachet et signature**

☐ **Le volet C rempli par l'organisme avec cachet et signature**

(Concernant l'accompagnement à la rédaction du livret 2 : 24 heures ou moins)

ET / OU

△ ***Merci de vérifier que le coût de l'organisme n'excède pas 2400 € frais d'inscription inclus***

☐ **Le volet Cbis rempli par l'organisme avec cachet et signature**

(Uniquement pour le module de 70h des diplômes Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture)

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER (Volet A, B, C) :

☐ *La copie du* ***courrier de recevabilité de votre livret 1***

☐ *Le document* « ***calendrier prévisionnel / devis*** » ***rempli par l'organisme accompagnateur***

☐ *La copie* **de votre dernier bulletin de salaire**

☐ *La copie* **de la certification Qualiopi de votre organisme**

Tout dossier incomplet sera rejeté

3 rue Ferrus
75014 PARIS

Tel. : 01 53 82 87 88

iledefrance@anfh.fr
www.anfh.fr/ile-de-france